



**COLLECTIF DE DÉFENSE DE LA MER**

**DES FONDS MARINS, ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LA LOIRE ET DE LA VILAINE**

Collectif DLM, BP31, 44 501 LA BAULE Cedex - contact : [defensedelamer@gmail.com](mailto:defensedelamer@gmail.com)

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
Parc éolien en mer  
de Saint-Nazaire

**Le Croisic,  
réunion du 19 avril 2013**

# **PROJET D'USINE EOLIENNE SUR LE BANC DE GUERANDE**

## **Le Contexte:**

- 1- le débat public**
- 2- Zone propice : mécanisme de décision « vicié »**
- 3- La représentation visuelle**
- 4- Eloigner la zone du projet du Banc de Guérande**

**Alain Doré,**

**Collectif DLM / Prosimar Pornichet**

**[alain.dore@orange.fr](mailto:alain.dore@orange.fr) / [defensedelamer@yahoo.fr](mailto:defensedelamer@yahoo.fr)**



## **Ne pas mettre la charrue avant les bœufs...**



**Philippe Deslandes**  
Président de la CNDP

### **P. Deslandes :**

Considérant cela [se déroulait à l'Assemblée Nationale les discussions sur le projet de loi Grenelle II. Tandis que la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) de production de l'électricité pour la période 2009/2020 retenait 6.000 MW d'éolien en mer.] , la CNDP a décidé dans sa séance du 2 juin 2010 "d'appeler l'attention du ministre .... sur l'intérêt qu'il y aurait d'organiser, une fois les zones propices définies, un débat public portant sur des options générales sur le développement de l'éolien offshore pour chaque façade maritime".

L'idée était que ces débats publics portent sur l'opportunité des projets et sur les objectifs de la PPI, conformément à l'esprit de la Convention d'Aarhus sur l'accès à l'information et la participation du public aux processus décisionnels ayant une incidence sur l'environnement. Et qu'après soumission à l'appel d'offres, chaque projet retenu fasse l'objet d'une concertation du public sur ses caractéristiques principales qui le caractérisent ; l'opportunité ayant déjà été débattue.

**« Si l'opportunité des projets éoliens en mer est déjà tranchée avant même les débats, comme en matière nucléaire, c'est un peu dommage. »**



*Un débat déséquilibré....*

## Le tryptique de tout débat:

**Thèse:**  
***E.M.F.***

+

**Anti-thèse:**  
***???***

=

**Synthèse:**  
***EMF ?***

- + le ministère et l'Etat
- + l'ADEME
- + les lobbies SER et FEE
- + le Conseil Général
- + le Conseil Régional
- + les partis politiques  
et leurs élus
- (+ les media)

- Cour des Comptes
- Personnalités et experts
- associations



**COLLECTIF DE DÉFENSE DE LA MER**

**DES FONDS MARINS, ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LA LOIRE ET DE LA VILAINE**

Collectif DLM, BP31, 44 501 LA BAULE Cedex - contact : defensesdelamer@gmail.com

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
Parc éolien en mer  
de Saint-Nazaire

**Le Croisic,  
réunion du 19 avril 2013**

## **2- Zone propice :**

# **mécanisme de décision « vicié »**



*Un choix très orienté...!*

# Le Choix de la « zone propice »

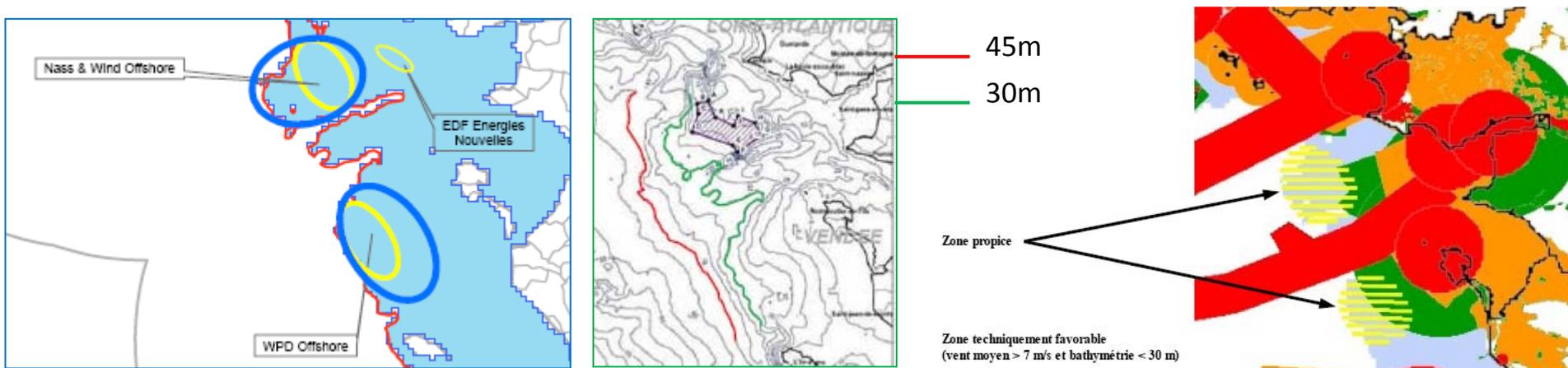
Deux réunions: le 07/12/2009 et le 27/01/2010

« Concernant l'éolien fixé au fond marin, deux valeurs de données techniques (fixées par les industriels) ont été retenues : **vent moyen > 7 m/s et bathymétrie < 30 m.** »

« une grille d'analyse de la sensibilité des différents usages au regard des éoliennes fixées au fond marin a été élaborée. Cette grille présente trois niveaux de sensibilité :

**faible à modéré (en vert), fort (en orange), exclusion (en rouge).** »

- zone Nord - au large de l'estuaire de la Loire et au sud du Croisic (environ 200km<sup>2</sup>),
- zone Sud - au large de l'île d'Yeu et de l'île de Noirmoutier (environ 200km<sup>2</sup>).





# COLLECTIF DE DÉFENSE DE LA MER

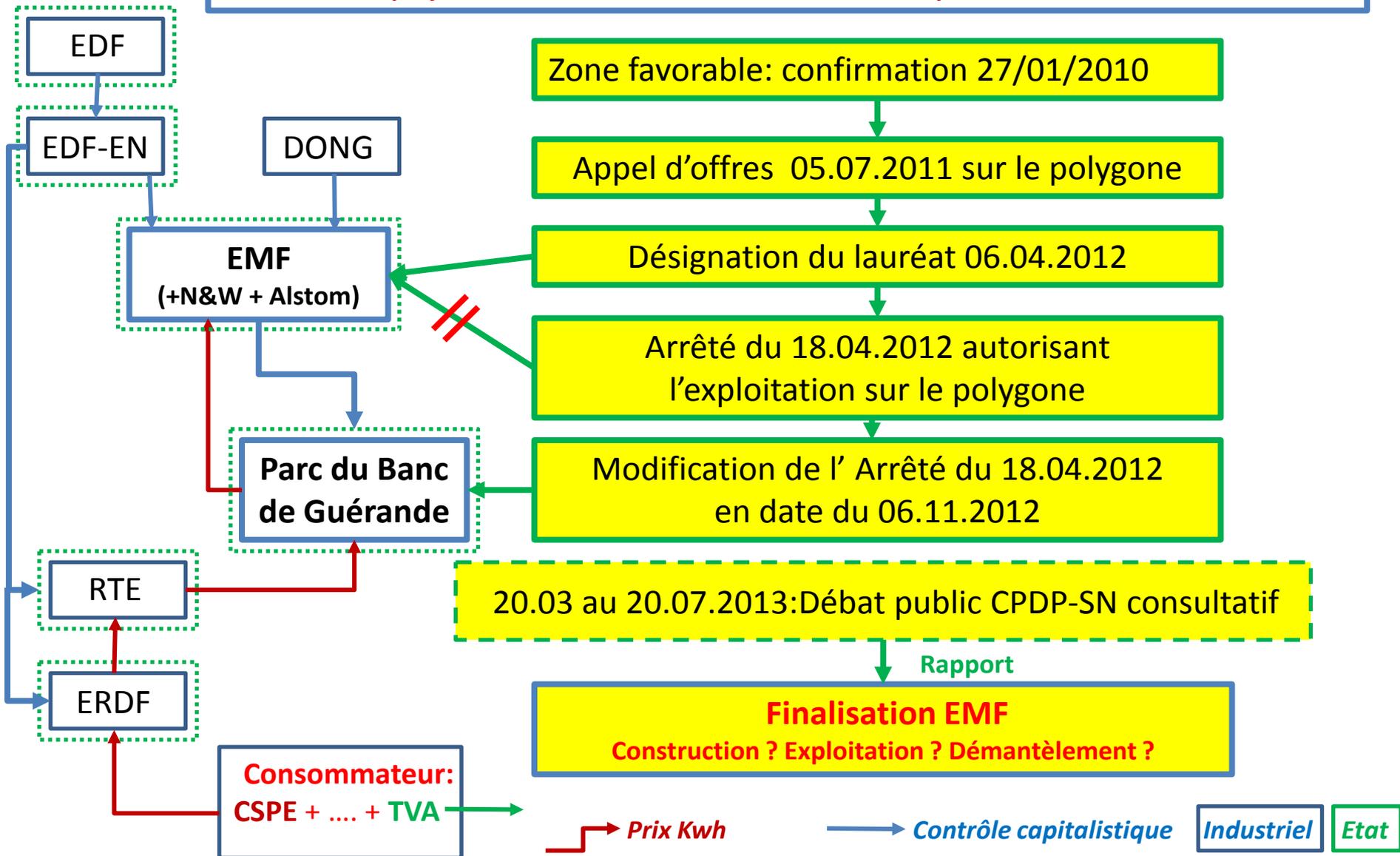
DES FONDS MARINS, ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LA LOIRE ET DE LA VILAINE

Collectif DLM, BP31, 44 501 LA BAULE Cedex - contact : defensedelamer@gmail.com

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
Parc éolien en mer  
de Saint-Nazaire

Le Croisic,  
réunion du 19 avril 2013

**Nass&Wind : projet de 80 éoliennes sur le B. de Guérande déposé à la Préfecture avant oct.2009**





# COLLECTIF DE DÉFENSE DE LA MER

DES FONDS MARINS, ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LA LOIRE ET DE LA VILAINE

Collectif DLM, BP31, 44 501 LA BAULE Cedex - contact : defensedelamer@gmail.com

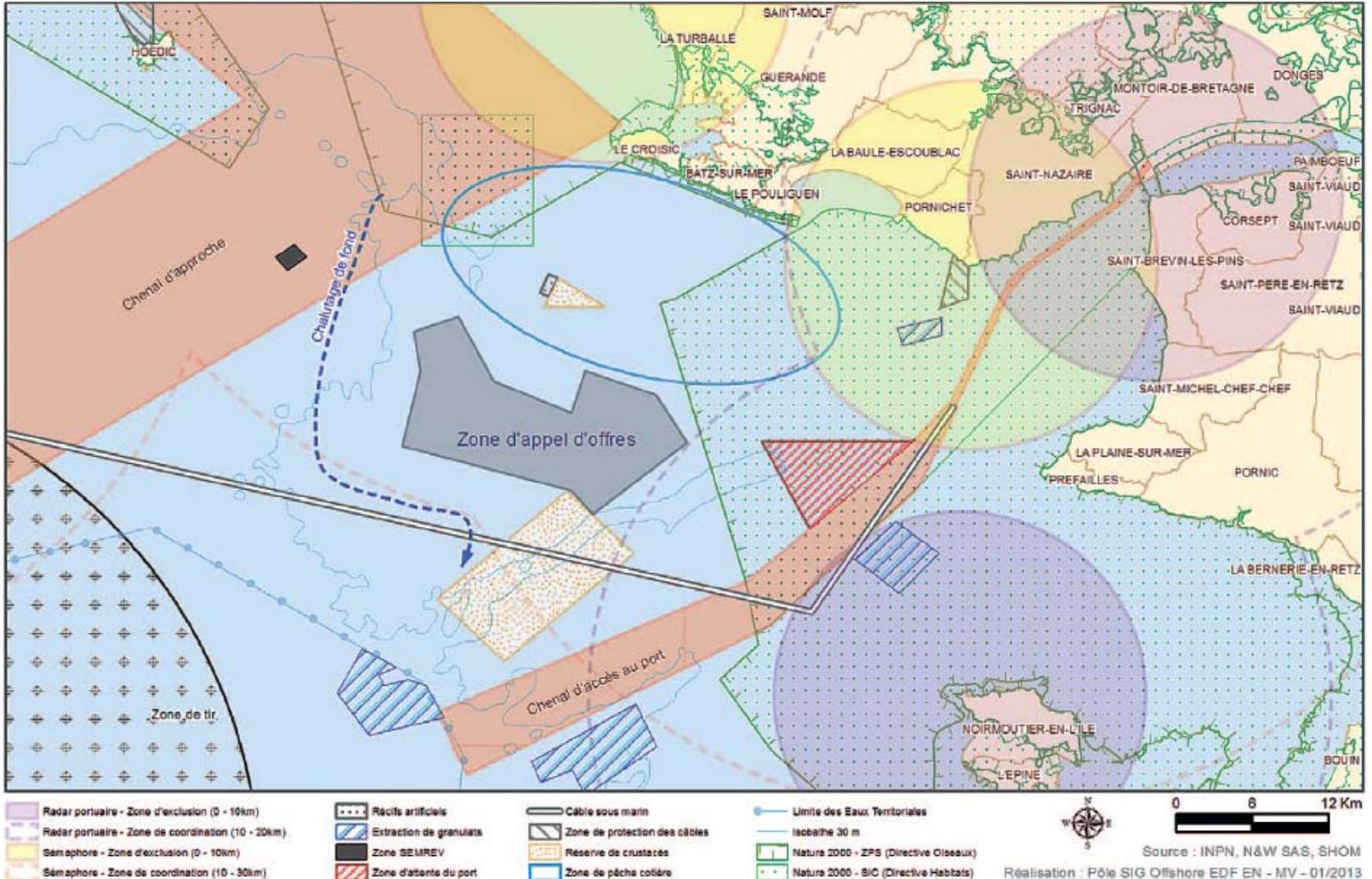
cndp  
Commission particulière

du débat public  
Parc éolien en mer  
de Saint-Nazaire

Le Croisic,  
réunion du 19 avril 2013

## Une carte des enjeux insuffisante...

Carte des enjeux Identifiés pour la zone d'étude Document EMR, p.99





# COLLECTIF DE DÉFENSE DE LA MER

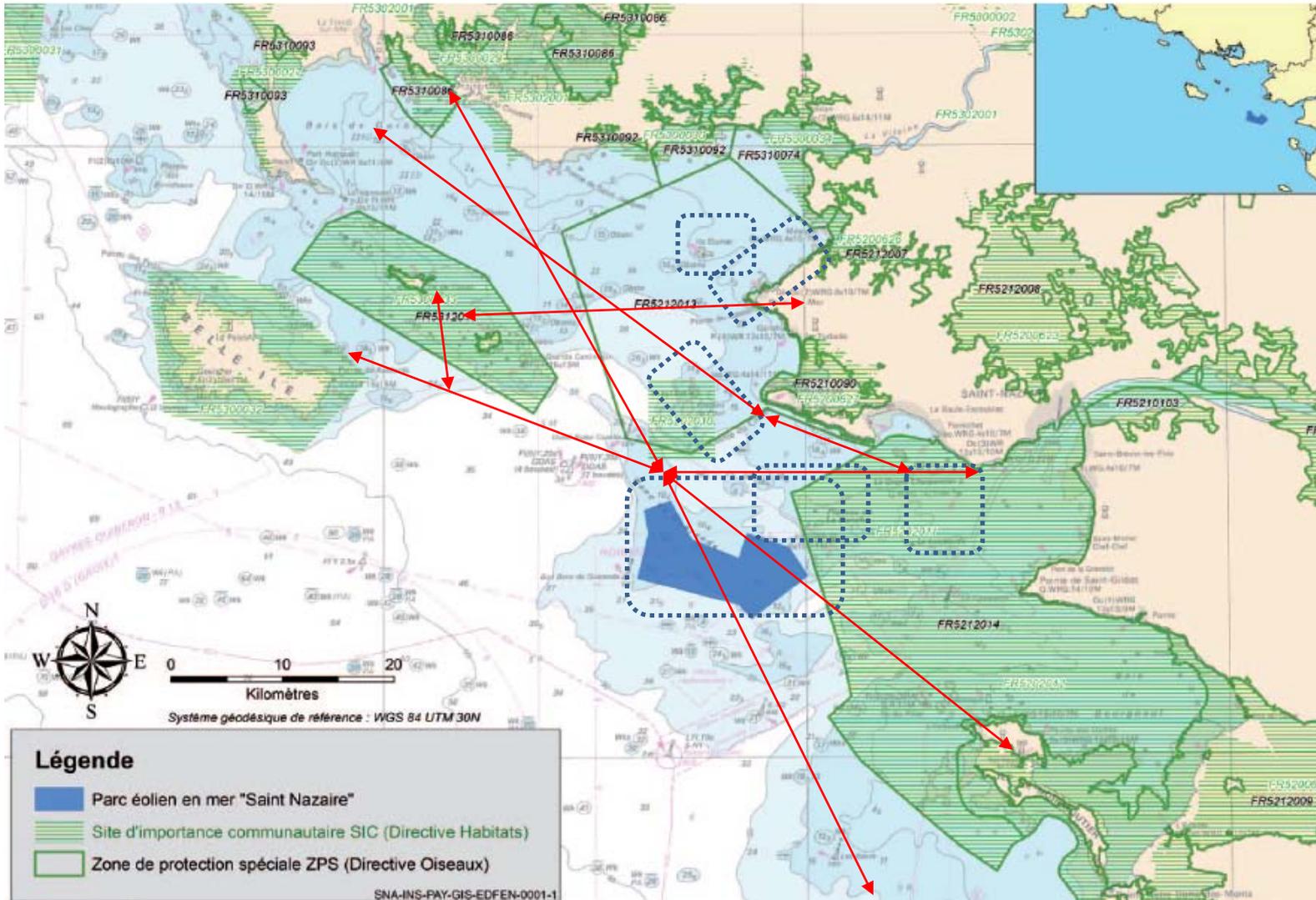
DES FONDS MARINS, ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LA LOIRE ET DE LA VILAINE

Collectif DLM, BP31, 44 501 LA BAULE Cedex - contact : defensedelamer@gmail.com

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
Parc éolien en mer  
de Saint-Nazaire

Le Croisic,  
réunion du 19 avril 2013

***Il faut aussi intégrer les zones de pêche amateur et la navigation de plaisance...***



Zones de  
pêche  
amateurs

Routes des  
plaisanciers

## Légende

- Parc éolien en mer "Saint Nazaire"
- Site d'importance communautaire SIC (Directive Habitats)
- Zone de protection spéciale ZPS (Directive Oiseaux)

SNA-INS-PAY-GIS-EDFEN-0001-1



COLLECTIF DE DÉFENSE DE LA MER

DES FONDS MARINS, ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LA LOIRE ET DE LA VILAINE

Collectif DLM, BP31, 44 501 LA BAULE Cedex - contact : defensesdelamer@gmail.com

cndp  
Commission particulière  
du débat public  
Parc éolien en mer  
de Saint-Nazaire

Le Croisic,  
réunion du 19 avril 2013

# 3- La représentation visuelle:

*Après « l'allumette à bout de bras »,  
et le « pas plus gros qu'une tête d'épingle »*

**des photomontages irréalistes**



## COLLECTIF DE DÉFENSE DE LA MER

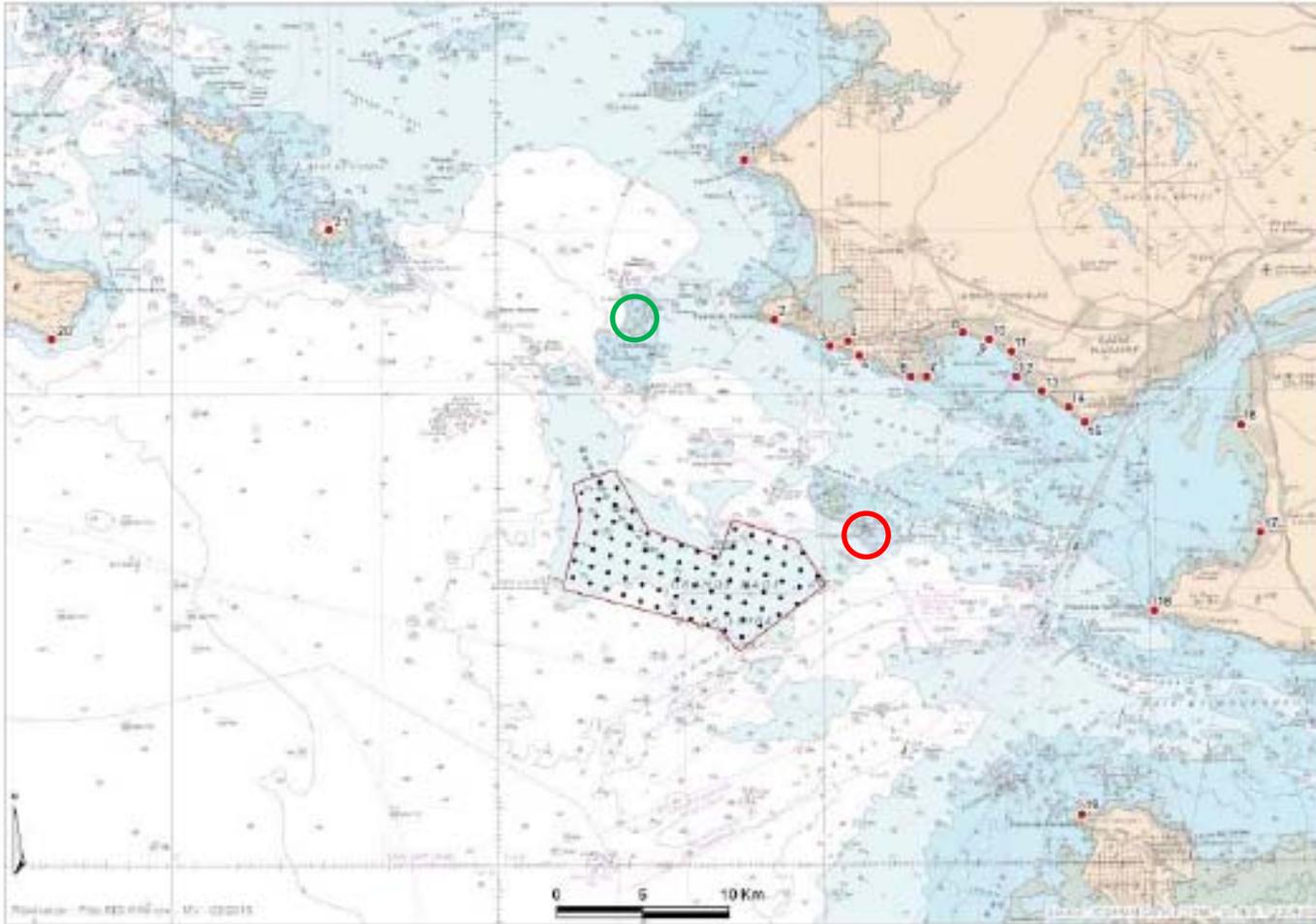
DES FONDS MARINS, ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LA LOIRE ET DE LA VILAINE

Collectif DLM, BP31, 44 501 LA BAULE Cedex - contact : defensedelamer@gmail.com

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
Parc éolien en mer  
de Saint-Nazaire

Le Croisic,  
réunion du 19 avril 2013

### Photomontages *Un phare est parfaitement visible à l'œil nu, de tous les points de vue....*



#### Liste des points de

- 01 Pirlac-sur-Mer, Pointe de C
- 02 Le Croisic, Vigie de la Rom
- 03 Batz-sur-mer, Pointe de Ca
- 04 Batz-sur-mer, Tour Saint-G
- 05 Batz-sur-mer, Pointe de Di
- 06 Le Pouliguen, Pointe de Pi
- 07 Le Pouliguen, Pointe de Pe
- 08 La Baule-Escoubiac, Avenue
- 09 La Baule-les-Pins, Avenue I
- 10 La Baule-les-Pins, Avenue I
- 11 Pornichet, Mazy Plage
- 12 Pornichet, Port de Pornich
- 13 Pornichet, Plage de la Bous
- 14 Pornichet, Plage de Sainte
- 15 Saint-Nazaire, Pointe de Cl
- 16 Saint-Brevin-Locean, Port
- 17 Saint-Michel-Chef-Chef, Po
- 18 Préfastilles, Pointe de Saint
- 19 Noirmoutier-en-Île, Pointe
- 20 Locmaria, Pointe du Skoul
- 21 Hoëdic, Chemin côtier près

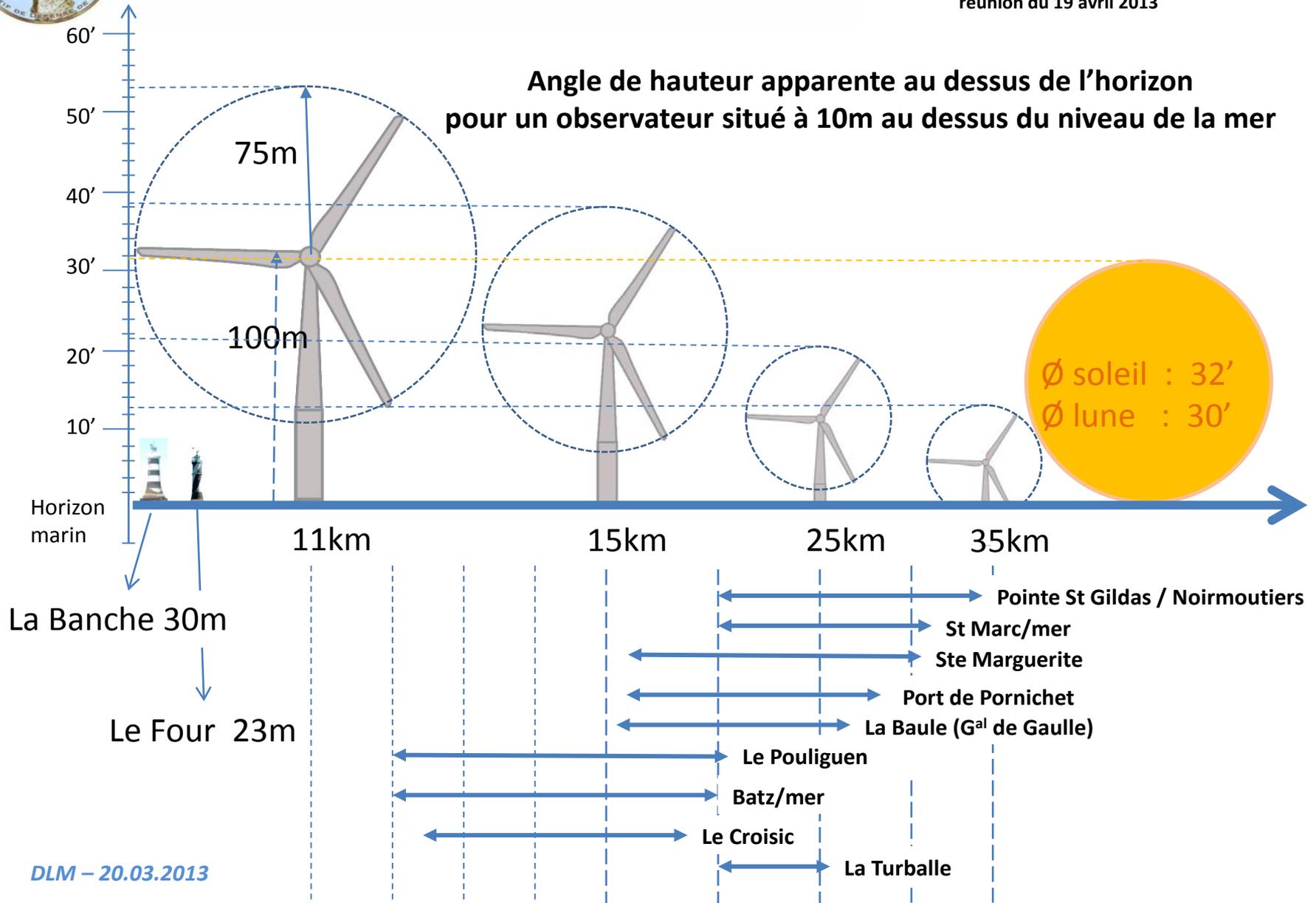


 **Phare du Four**  
23m Ø5m



 **Phare de la Banche**  
30m Øconique 8m

Pour visualiser un photomontage, cliquez sur un des repères situés sur la carte ou cliquez dans la liste des points de vue. Les photomontages sont présentés sur un secteur de 60°. Cette page est optimisée pour une résolution d'écran de 1280x1024.





**COLLECTIF DE DÉFENSE DE LA MER**

**DES FONDS MARINS, ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LA LOIRE ET DE LA VILAINE**

Collectif DLM, BP31, 44 501 LA BAULE Cedex - contact : defensesdelamer@gmail.com

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
Parc éolien en mer  
de Saint-Nazaire

**Le Croisic,  
réunion du 19 avril 2013**

# 4- Conclusion:

# Éloigner la zone propice



## COLLECTIF DE DÉFENSE DE LA MER

DES FONDS MARINS, ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LA LOIRE ET DE LA VILAINE

Collectif DLM, BP31, 44 501 LA BAULE Cedex - contact : defensedelamer@gmail.com

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
Parc éolien en mer  
de Saint-Nazaire

Le Croisic,  
réunion du 19 avril 2013

***Pour éviter  
ceci au dessus  
de la surface de  
la mer,***

***ou  
cela en dessous,***







## Remettre en cause l'hypothèse de base: la zone propice

- INCONVÉNIENTS**
- câblage vers la côte plus long de 5 à 10 km, mais plus direct
  - plus grande profondeur des fonds marins (<45 m au lieu de <30 m)

### **AVANTAGES**

- **fonds sableux d'où** :
  - *possibilité d'utiliser les solutions de fixation « jackets » de STX*
  - *tours (mâts) de hauteur voisine, car forage monopieu de 30m inutile*
  - *facilité d'ensouillage des câbles électriques*
  - *moins de pollution par déplacement de moins de sédiments*
- **sauvegarde de la vie sous-marine du Banc de Guérande (biodiversité)**  
*et même peut-être génération d'une nouvelle vie autour des « jackets »*
- **sauvegarde des zones de pêche amateur, de « caseyeur », et de la majorité de zone de chalutage de fond**
- **éloignement plus important de la côte d'où** :
  - *effet sur la courantologie faible*
  - *conséquences faibles pour la Baie de Pornichet-La Baule-Le Pouliguen*
  - *impact visuel beaucoup plus faible pour le tourisme récurrent*
  - *gêne pour la navigation faible:*
    - pas de masquage des phares,
    - navigation côtière facilitée,
    - situation au-delà des routes de navigation de plaisance

### **CONCLUSION**

- **Coût global du programme comparable, voire moins élevé**
- **Risques écologiques et sécuritaires plus faibles**
- **Meilleure acceptabilité par la population et le Tourisme.**